Panneau de gestion des cookies

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024

Délibération n° DEL_020_2024 - Attribution de subventions - Comité de jumelage

1 DOCUMENT - *Publié le 29 mars 2024*

DEL_020_2024_Attribution_de_subventions_Comité_de_jumelage.pdf
(.pdf, 118,0 KB)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273